Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 022-212201529-20261019-2026_10_19_068-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE

MINIHY - TREGUIER

Commune de MINIHY-TRÉGUIER-Conseil municipal
du 19 octobre 2026
Délibération N°2026-10-19-068

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement de Lannion - Canton de Tréguier
COMMUNE DE MINIHY-TREGUIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 octobre 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 14 octobre 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Etaient présents : Christian Le Roi, Eric Le Moal, Marie Odile Duval, Dominique Clouin, Christiane Le Lonquer, Marie-Yvonne Gallais, Michel Guyomard, Marie-Dominique Ollierou, Isabelle Moal, Olivier Cras, Jean-Yves Beguec, Sébastien Lerestif, Pierre Connan, Corinne Le Bivic, Marlène Renoux

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique Clouin a été désigné pour remplir ces fonctions.

8. Demande d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables

La trésorerie nous a fait savoir qu'une créance d'un montant de 31€ ne peut être recouvrée. Il convient d'inscrire cette somme au compte 6541 Admission en non-valeur et d'émettre en mandat en conséquence. Le refus de vote des non-valeurs entraîne une insincérité budgétaire ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve l'émission d'un mandat au compte 6541 « Admission en non-valeur » pour un montant de 31€, afin de rendre plus sincère le résultat cumulé de fin d'exercice.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Christian LE ROI

MAIRIE DE MINIHY-TREGUIER (Côtes-d'Armor)

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture

15, le bourg - 22220 Minihy-Treguier
Téléphone : 02 96 92 31 49 - Télécopie : 02 96 92 30 10
E-mail : mairie.minihy@orange.fr